



## Conseil économique et social

Distr. générale

Français

Original : anglais

---

### Commission de la condition de la femme

#### Cinquante-deuxième session

25 février-7 mars 2008

Point 5 de l'ordre du jour provisoire\*\*

#### Suite donnée aux résolutions et décisions du Conseil économique et social

### **Lettre datée du 13 novembre 2007, adressée au Président de la Commission de la condition de la femme par le Président du Conseil économique et social**

La session de fond de 2007 du Conseil économique et social a marqué une étape importante : elle a posé les bases d'un renouvellement et d'un renforcement du Conseil. Et surtout, celui-ci s'est inspiré de la vaste perspective définie au Sommet mondial de 2005 en ouvrant de nouvelles voies à ses futurs travaux, en particulier grâce à l'examen ministériel annuel et du lancement du Forum pour la coopération en matière de développement. Ces nouvelles modalités conserveront au Conseil économique et social le statut de mécanisme central pour le suivi des résultats des grandes conférences et sommets organisés par les Nations Unies et aideront à intensifier les efforts visant à assurer que la communauté internationale est bien dans la voie de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement à la date cible de 2015.

Je tiens à vous faire savoir que l'examen ministériel annuel inaugural, effectué par le Conseil, a dépassé toutes les attentes, en particulier parce qu'il a permis de mieux cadrer et de rendre plus solide le débat sur les politiques et les actions nécessaires pour renforcer et accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à l'élimination de la pauvreté et de la faim, par le partenariat mondial pour le développement. Des exposés ont été faits volontairement par les ministres de six pays en développement, le Bangladesh, la Barbade, le Cambodge, le Cap-Vert, l'Éthiopie et le Ghana; ces exposés ont été particulièrement bien reçus par les États Membres car ils ont été une excellente occasion de partager des connaissances et d'échanger des informations.

---

\* Nouveau tirage pour raisons techniques.

\*\* E/CN.6/2008/1.



Ces exposés ont dégagé cinq messages importants. Le premier est que les stratégies nationales de développement fonctionnent, mais pas au rythme souhaitable : c'est dire qu'une accélération et un changement d'échelle dans la mise en œuvre restent nécessaires. Deuxièmement, il faut que le partenariat mondial soit plus efficace dans tous ses aspects. Troisièmement, l'environnement économique mondial doit être plus nettement favorable au développement et aux pauvres. Quatrièmement, le suivi de l'exécution des engagements et des responsabilités assumées doit être intensifié. Enfin, des menaces nouvelles telles que le changement climatique et la désertification, qui font obstacle à la réalisation de ces objectifs, doivent être combattues d'urgence.

Un grand nombre de pays développés ou en développement ont proposé que leur situation soit examinée par le Conseil à sa session de fond de 2008, ce qui montre bien le rôle du Conseil dans l'organisation d'une tribune centrale d'examen des objectifs de développement internationalement convenus.

En outre, comme je l'indiquais dans ma lettre du 22 octobre 2007 (voir annexe II), le Conseil, pendant la reprise de sa session de fond, le mois dernier, a adopté un programme pluriannuel d'examen ministériels annuels, comme l'avait recommandé l'Assemblée générale dans sa résolution 61/16 sur le renforcement du travail du Conseil. Cela donnera au Conseil économique et social un plan de travail solide, et suffisamment de temps pour que ses organes subsidiaires et toutes autres entités compétentes améliorent leur contribution à ses travaux.

Le lancement du Forum biennal pour la coopération en matière de développement a offert l'occasion d'un dialogue tout à fait stimulant sur des questions telles que la qualité, le volume, la coordination et l'impact de l'aide. Cela augure bien de ce que sera ce forum qui, en 2008, réunira une fois de plus, dans ce cadre mondial unique, les principaux acteurs; ceux-ci débattront des grandes questions qui pèsent sur la coopération pour le développement, afin de dégager des propositions sur la façon dont cette coopération pourrait faciliter au mieux la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus.

S'agissant des autres résultats de la session de fond de 2007 du Conseil économique et social, je tiens à relever tout particulièrement certaines des importantes propositions faites par le Conseil, qui ne manqueront pas d'intéresser les commissions techniques. Une liste des résolutions adoptées par le Conseil et qui appellent une décision des commissions techniques figure en annexe pour information (voir annexe I).

Parmi celles-ci, je tiens à appeler votre attention en particulier sur la résolution 2007/29 du Conseil économique et social sur le rôle du Conseil dans l'application et le suivi intégrés et coordonnés des textes issus des grandes conférences et réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, compte tenu des dispositions des résolutions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 61/16. Dans cette résolution, le Conseil économique et social avait noté que ses commissions techniques et autres organes compétents avaient achevé la révision de leurs méthodes de travail et pris note également de la décision de certains organes subsidiaires de poursuivre la révision de leurs méthodes de travail conformément à la résolution 57/270 B de l'Assemblée générale, qu'il avait constaté qu'il devait accroître encore la coordination et sa coopération avec ses commissions techniques et ses organes subsidiaires de manière à être en mesure de mieux remplir son rôle crucial de mécanisme central de coordination à l'échelle du système, tout en

réitérant que les commissions techniques et les autres organes subsidiaires devaient continuer à contribuer, dans les limites de leurs mandats respectifs, à ses travaux.

Je vous serais particulièrement reconnaissant de bien vouloir porter les questions qui précèdent à l'attention de la Commission de la condition de la femme pour examen et décision et je tiens à vous remercier de votre aide et de votre collaboration constantes à ce sujet.

*(Signé)* Dalius Čekuolis

**Annexe I****Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2007 appelant un suivi****A. Résolutions adoptées par le Conseil économique et social en 2007 appelant un suivi de toutes les commissions techniques**

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>Titre</i>
2007/2	Le rôle du système des Nations Unies dans la promotion du plein-emploi productif et d'un travail décent pour tous
2007/29	Le rôle du Conseil économique et social dans l'application et le suivi intégré et coordonné des textes issus des grandes conférences et des réunions au sommet organisées sous l'égide des Nations Unies, à la lumière des résolutions 50/227, 52/12 B et 57/270 B de l'Assemblée générale

**B. Résolution adoptée par le Conseil économique et social en 2007 appelant une décision de la Commission de la condition de la femme**

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>Titre</i>
2007/7	La situation des Palestiniennes et l'aide à leur apporter

**C. Résolution appelant une décision de toutes les entités compétentes du système des Nations Unies**

<i>Numéro de la résolution</i>	<i>Titre</i>
2007/33	Intégration d'une perspective sexospécifique dans les politiques et programmes du système des Nations Unies

## Annexe II

### **Lettre datée du 22 octobre 2007, adressée au Président de la Commission de la condition de la femme par le Président du Conseil économique et social**

Je tiens à vous faire savoir que le Conseil économique et social, la semaine dernière, a adopté son programme de travail pluriannuel en vue des examens ministériels annuels. Pour les deux prochaines années, ces examens porteront sur les thèmes suivants : 2008 : « Réalisation des objectifs et engagements convenus sur le plan international concernant le développement durable »; et 2009 : « Réalisation des objectifs et engagements convenus sur le plan international concernant la santé publique mondiale ».

C'est là une étape importante dans l'application du document issu du Sommet mondial de 2005 et de la résolution subséquente de l'Assemblée générale sur le renforcement du Conseil économique et social. Le programme de travail pluriannuel rappellera à l'avance les thèmes des examens ministériels annuels, et cela facilitera la pleine participation de toutes les entités du système du Conseil économique et social et la mobilisation des spécialistes nécessaires, dans les États Membres, le système des Nations Unies et auprès d'autres parties prenantes.

Sur le fond, le thème du développement durable, thème de l'an prochain, englobe les trois piliers du développement durable que sont la croissance économique, le développement social et la protection de l'environnement, et cela offre au système des Nations Unies une importante occasion de promouvoir la réalisation rapide des engagements pris dans ce domaine, en particulier dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg. Cela pourrait être aussi une occasion d'examiner la question du changement climatique dans la perspective plus large du développement durable, étant donné que le Conseil économique et social offre la tribune tout indiquée pour de tels débats; cela devrait conduire à l'adoption d'une déclaration ministérielle.

Les contributions de fond aux travaux des commissions techniques et des organes d'experts du Conseil économique et social seront la condition du succès de ces examens. Ces commissions techniques ont un rôle appréciable à jouer pour mobiliser au mieux l'appui nécessaire à la préparation de l'examen ministériel annuel de 2008.

Pour cette raison, je demande aux commissions techniques et aux organes d'experts du Conseil d'apporter en priorité leur aide à l'organisation des examens ministériels annuels afin de participer pleinement à une préparation adéquate de ces examens.

Je compte continuer à travailler avec vous sur cette question d'une grande importance pour l'ensemble du système du Conseil économique et social.

(Signé) Dalius Čekuolis